

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 75

DE LYON

Mardi 15 Mars 1904

Journal Démocratique Quotidien

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 3, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPEL REPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS...
Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 8 12 24
Etranger (Union Postale)... 9 12 18 36

FAITS DU JOUR

D'après un journal parisien, Mme Loubet accompagnera le président de la République en Italie, et rendra seule visite au Pape.

L'opinion Martin aurait communiqué des documents importants à l'attaché naval italien à Paris.

MM. Vallé et Doumergue ont inauguré, à Marseille, un buste de la République. Plusieurs discours ont été prononcés.

D'après une statistique officielle, russe, les pertes de la flotte japonaise seraient, jusqu'à ce jour, de trois croiseurs coulés, un cuirassé et six torpilleurs disparus.

Le général Kouropatkine a quitté Moscou au milieu d'ovations enthousiastes.

La Chambre a continué la discussion de la loi sur les congrégations.

MA CONFÉRENCE de Saint-Vallier

J'étais vaguement prévenu; on m'avait dit ou fait dire: « Saint-Vallier est une petite ville d'humour prompt et de tempérament difficile. Les fortes têtes n'y manquent pas, et il s'y fait un grand commerce de cravates rouges. Pour tout dire, c'est un fief radical-socialiste et un conférencier nationaliste court positivement le risque d'y être écharpé. »

Ah! les prophètes! Entendez-les, mais ne les écoutez pas. Si j'avais prêté l'oreille à leurs aveulements pleins de sollicitudes et d'alarmes, je n'aurais pas connu Saint-Vallier, sa démocratie « bon enfant », mais bruyante, (oh! ces professions véhémentes quand j'étais de lapider le petit père Combes et Pelletan, le grand amiral de Tarascon) et j'aurais manqué une occasion piquante et imprévue de féliciter, tout en les combattant, mes adversaires, et de molester, tout en les défendant, nos amis qui le méritaient bien.

Il faut vous dire avant de commencer le récit de cette pittoresque journée, que nous étions invités, Valansio et moi, à prendre la parole dans une réunion « privée », organisée par des lecteurs du *Rappel Républicain*. Le président et les assesseurs étaient désignés, de longue date, et acceptants; de moins nous étions en droit de le penser. Bref, deux mille invitations avaient été lancées et, il faut le dire à l'honneur des organisateurs... très libéralement distribuées: nous le vîmes promptement.

Au dernier moment, Valansio cédant à des exigences professionnelles impérieuses me manqua. Je partis seul: heureusement les prophètes n'en surent rien; ils se seraient, je crois, rûés sous la locomotive pour me retenir et me conserver de force à ma famille et à ce journal. Je partis donc, l'âme en gaîté, comme il seyait par ce beau dimanche de printemps.

A la gare de Saint-Vallier, où le train me déposa vers 2 heures, quelques rares amis m'attendaient. Les bons, les jeunes, les purs. Là, comme ailleurs, on les compte. Après la poignée de main d'usage, on me tendit le *Progress* du matin. La plus large publicité — grand merci, confrères! — était donnée

à la réunion du soir. Conférence nationaliste, écrivait-on.

On ajoutait: Tous les réactionnaires du canton de Saint-Vallier et des environs ont été invités.

Puis: Les organisateurs faisaient la libre discussion. Il ne peut en être autrement de la part des séides du cléricalisme, entre-teneurs et continuateurs de toutes les malices sociales.

O langage d'Anatole France, noble victime, pardonne-leur, car ils n'ont pas appris à te connaître!

Et encore: Ignace (c'était moi) et Tartufe (à toi, Valansio!) vont parler de la vraie République.

Et enfin: Les militants républicains de Saint-Vallier et des environs ont été convoqués pour organiser une contre-manifestation et conspuer la calotte.

Bigre! pensai-je; ça c'est plus grave, évidemment. Heureusement, les amis sont là.

Les amis! Les amis sont un peu partout une espèce rarissime, j'entends ceux qui ont le feu sacré, et affichent la prétention, fort admissible en somme, de compléter pour quelque chose dans le pays. La grande masse des braves gens vit et meurt à la façon des plantes tropicales, dans des serres bien chaudes, d'où ils ne sortent qu'avec des précautions infinies. Pour eux, la crainte du voisin est le commencement de la sagesse. Et le voisin à cravate rouge, exerce sur eux une sorte de terreur qui leur ôte toute espèce d'envie d'agir en libres citoyens. Lorsqu'approche l'heure d'une bataille politique, ils sont désarmés d'avance; ne leur demandez pas d'ouvrir le feu; n'exigez pas qu'ils montent sur une estrade pour entourer et appuyer hautement l'homme, l'orateur, qui va, sans aucun profit personnel, se faire tuer pour eux. Le courage, au dernier moment leur manque et ils vous laisseraient ma foi manger tout crû, sans lever le petit doigt pour vous défendre.

C'est le sort qui me serait échu dimanche, si j'avais eu affaire aux fameuses que le radicalisme jette d'ordinaire à nos chasses, lorsque nous nous hasardons, crânement, dans un de ses boudoirs pourris.

La conférence était prévue, annoncée pour 2 h. 1/2; à l'heure dite, salle comble; adversaire, amie? Je ne savais trop, je cherchais à deviner et j'arpentais, un peu fiévreusement, les coulisses sombres et froides, derrière la scène où j'allais tout à l'heure apparaître et livrer mon âme à cette foule inconnue. Seul, avec le couple d'amis qui m'escortaient bravement depuis mon arrivée, j'attendais que les notables désignés pour m'entourer sur l'estrade se décidassent à paraître. Ils ne venaient point... et cependant, de la salle impatientes déjà, montaient des clameurs. On trépinait; les pieds, par instants, scandaient une marche infernale, des appels pressants, impérieux. Evidemment, ceux qui me réclamaient avec cette insistance hardie, étaient les gens de la contre-manifestation. Les autres — la minorité, je le présentais — restaient silencieux et comme ils se sentaient mal à l'aise dans une salle où le contre-appel du *Progress* avait massé toute la gent socialiste de l'endroit, ils se tenaient, sauf quelques exceptions courageuses, adossés, empilés, vers la

porte, inquiets, effarés, tremblants presque, prêts à fuir.

Je compris qu'il était inutile d'attendre un bureau qui avait, pour rester coi, de trop solides raisons; je me décidai à aller du premier coup au-devant des désirs et des griefs de nos adversaires; je résolus de transformer en réunion publique cette conférence privée; je fis prier qu'on désignât aussitôt et par acclamations un président et deux assesseurs. Il advint ce que je prévoyais. Pas une bouche libérale ne s'ouvrit pour crier un nom ami; automatiquement, comme nous par le même ressort, toutes les bouches socialistes crièrent le même nom: après trois invites successives le bureau était formé; appelé par les libéraux, j'allais parler, aventure instructive et piquante, sous les auspices du Bloc.

Ce que fut mon discours, nos lecteurs le devinent; et nul n'attend que je le refasse ici. Aussi bien j'avoue humblement qu'il manqua d'ordonnance. Mais mes adversaires conviendront qu'ils furent pour quelque chose dans ce désordre, qui n'avait assurément rien d'artistique. Je me fis généralement octroyer une heure; et cette heure fut bien remplie, je vous le jure; elle comptera même pour une des plus laborieuses de mon existence; car vous entendez bien que les applaudissements furent souvent, à toute occasion, couverts par des protestations, du vacarme et des cris. Je dois cependant à la vérité de convenir que le président se comporta de la façon la plus courtoise et que son intervention énergique m'assura en définitive la liberté absolue de la tribune — privilège dont nous jouissons rarement.

Deux contradicteurs occupèrent, après moi, les loisirs de l'assemblée; l'un débita un boniment de marchand forain. Je lui répondis. L'autre, plus éloquent, plus personnel, dit un certain nombre de choses fort sensées; et je le reconnus volontiers publiquement. D'ailleurs, le vent soufflait à l'apaisement et je pus faire un appel pressant, chaleureux à la concorde de tous les Français que de misérables querelles divisent et qui pourraient, s'ils le voulaient, si bien s'entendre, pour faire aboutir tant de réformes utiles, assurer aux citoyens de ce pays plus de prestige et de prospérité.

C'est dans ce sens que je présentai un ordre du jour. Celui de mes adversaires, nettement anticlérical et socialiste, eut la majorité; mais cela est un accident sans importance. Le reste que j'ai pu à Saint-Vallier, grâce à une convention respectée par les deux partis en présence, tenir une réunion publique, exposer des idées, des critiques, un programme qui ne s'étaient pas encore ouvertement affirmés. Je suis sûr que la sincérité de ma conviction, la franchise et la fermeté de mon attitude ont impressionné mes adversaires et ramené, au fond de leur âme, cette réserve inépuisable de bon sens et de patriotisme, que tout Français porte en lui. Et je suis bien convaincu que nos amis tireront profit de la leçon que le Bloc et moi-même leur avons donnée. Ils se ressaisiront, s'organiseront fortement, feront un nouvel appel à notre concours, et cette fois nous ferons acclamer et voter un ordre du jour nationaliste.

D. GURNAUD.

Toutes les communications intéressant la rédaction du journal doivent être adressées au Rédacteur en chef ou au Secrétaire de la rédaction.

Notes Politiques

MORT DEUX FOIS

N'est-elle point significative la mort de M. Trarieux, l'ancien garde des sceaux, l'un des premiers artisans de la révision du procès Dreyfus, au moment même où se joue le dernier acte de l'affaire tragédie, à la veille de la réhabilitation du Traître?

M. Trarieux? Qui donc encore pensait à ce dreyfusard éminent, relégué depuis plusieurs années de la vie publique, oublié, à tel point que sa mort surprit un nombre de personnes persuadées que M. Trarieux s'était éteint en douceur, dans quelque coin ignoré? La gloire de ce sénateur, si elle fut fugitive, fut aussi éphémère. Pendant deux ans, il fut le dieu des intellectuels qui se prosternaient devant Emile Zola et admiraient la prestance du colonel Picquart. Lorsque le drame de Rennes fut joué, lorsque Dreyfus fut gracié, Trarieux peu à peu disparut de l'horizon dreyfusard, comme un astre qui sombre dans la nuit. Ses plus chauds partisans, lorsque le coup fut accompli, se retirèrent et le laissèrent à sa mélancolique solitude et à ses remords.

Pour organiser les forces dreyfusistes et juives, M. Trarieux fonda la *Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen*; cette ligue fut la propagatrice la plus efficace et la plus infatigable des doctrines antimilitaristes, et le souci de la vérité m'oblige à reconnaître qu'elle constitue, en face de la *Ligue de la Patrie Française*, dont elle est l'antagoniste, une puissance formidable, dont les comités rayonnent partout, englobant dans leur sein les éléments actifs et intelligents des partis dits avancés.

M. Trarieux se consacra tout entier à la création et au développement de cette ligue, dont la présidence est aujourd'hui dévolue à l'anglo-protestant de Pressensac. Pour des raisons de maladie ou autres, M. Trarieux se démit, l'année dernière, des fonctions présidentielles et s'enferma dans la retraite la plus profonde.

Il fut un ennemi déclaré de nos opinions et de nos traditions nationales; il fit un mal énorme à la France, peut-être inconsciemment. Nous ne pouvons l'oublier. Mais nous donnons son activité, son dévouement et son abnégation, car M. Trarieux fut un dreyfusard désintéressé, en exemple aux républicains patriotes qui gémissent au lieu d'agir. — Camille Drouot.

INFORMATIONS

LES AMIS DE M. PELLETAN. — Dimanche, M. Coggy et M. Ferrette, députés, ont donné à Cherbourg une réunion de la Patrie Française. Un ordre du jour félicitant l'œuvre du gouvernement a été voté.

Le côté le plus intéressant de cette conférence a été l'intervention d'un employé de l'arsenal, conseiller municipal de Cherbourg et grand organisateur des réceptions et des fêtes ayant eu lieu pour l'Anglietère et pour l'Allemagne que pour la France, et qu'en cas de guerre ils sauraient faire leur devoir de socialistes en refusant d'obéir à leurs officiers.

LE VOYAGE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE. — L'empereur Koenig-Albert, de Brême, ayant à bord l'empereur Guillaume II, escorté par le croiseur cuirassé *Frédéric-Karl*, a passé, à dix heures ce matin, à sept milles d'uessant, faisant route pour Vigo.

UNE QUESTION DE M. GAUTHIER DE CLAGNY. — M. Gauthier de Clagny vient d'informer le président du Conseil qu'il désire lui adresser une question sur les retards volon-

tairement apportés par le ministère de l'Intérieur, dans la rectification des dossiers concernant les recours formés devant le conseil d'Etat, en matière de sectionnement de communes, le ministère mettant ainsi le conseil dans l'impossibilité de statuer avant les élections municipales.

L'AFFAIRE DREYFUS. — La Chambre criminelle de la cour de cassation, réunie en chambre de conseil, continue aujourd'hui l'examen des pièces saisies au ministère de la guerre et qui sont relatives à l'affaire Dreyfus.

L'EX-ABBÉ CHARBONNEL CONDAMNÉ. — La cour d'assises du Hainaut vient de condamner, par contumace, M. Victor Charbonnel, à deux mois de prison et 500 francs d'amende, comme auteur des fautes, éditées par le journal *« Raison sans le titre »* Les Salignes, traduction d'extraits des *« Diagonales »*. Cette feuille jugée attentatoire aux bonnes mœurs avait été distribuée par un comité de libre-pensée de Bantart, près Charleroi.

LE VOYAGE DE M. LOUBET A ROME

La visite de Mme Loubet à Rome. Le Pape et la République.

Paris, 14 mars.

Le *« Gu-Bias »* dit que, si les négociations entamées pour que Mme Loubet accompagne le président en Italie aboutissent, Mme Loubet serait à Rome l'intermédiaire entre M. Loubet et le Pape. Elle irait seule rendre visite à Pie X et lui exprimerait les regrets de son mari; elle éviterait ainsi une rupture entre la France et le Vatican. Les appartements destinés à Mme Loubet seraient prêts. La question délicate des honneurs à rendre à la femme du président aurait reçu une solution et les dames attachées à sa personne seraient désignées.

Dans les hautes sphères ecclésiastiques de Rome, on rapporte que le Pape, recevant ces jours derniers l'évêque de Bayeux et un autre évêque français, leur aurait dit que le devoir du clergé et des catholiques français était de se grouper sur le terrain républicain.

ÇA SE DÉCOLLE!

Opinion d'un journaliste ministériel sur l'état actuel du bloc.

« L'effritement est complet. La muraille est pourrie. Quelle que soit la place où l'on cherche à y planter un clou, il ne tient plus. »

« C'est lugubre d'absurdité! Attendons! Nous ne pouvons ni forcer, ni devancer les incidents. Ils surgiront d'eux-mêmes, de la déliquescence parlementaire. »

« Au cours de cinquante ans d'assiduité au Parlement, je n'ai jamais assisté à une aussi effroyable Mi-Carême! »

« Il est vrai que nous avons touché à un prêtre déguisé pour frapper les autres. »

« On voit, par ce qui précède, que nos adversaires eux-mêmes rendent hommage à la véracité sincère de nos observations, puisqu'ils sont forcés de nous emprunter nos propres arguments contre le gouvernement de la dislocation nationale. »

L'ESPIONNAGE A LA MARINE

LES RELATIONS DE MARTIN AVEC L'ATTACHE ITALIEN

D'après *l'Echo de Paris*, il serait établi aujourd'hui que si l'espionnage de Martin en faveur du Japon a été interrompu à temps, il n'en a pas été de même des relations que le forgeron avait engagées avec l'attaché naval italien.

On aurait acquis la preuve, rue Royale, que Martin a livré d'importants documents à cet attaché, aujourd'hui rappelé de Paris, à la suite, dit-on de plaintes formulées par voie diplomatique.

D'autre part, la légation du Japon nous prie de publier ce qui suit: « Un journal du matin annonce que le prince Ichijo, attaché naval de la légation du Japon, quittera prochainement Paris. Ce départ aurait été décidé à la suite d'une conversation tenue samedi entre M. Delcassé et M. Molono, ministre du Japon. Cette nouvelle est dénuée de fondement, attendu que M. Molono n'a pas vu M. Delcassé depuis plus d'une semaine et n'a eu à aucun moment à s'entretenir de cette question avec le ministre des affaires étrangères. »

Au Ministère de la Marine

Le désordre au ministère de la marine. — Co que dirait une enquête. — Favoritisme et injustices. — Le fonctionnaire indiscret devenu tout-puissant. — Une soirée au ministère.

Paris, 14 mars.

Si l'affaire d'espionnage du ministère de la marine donne lieu à une enquête approfondie, elle révélera bien des choses curieuses sur l'organisation intérieure telle qu'elle fonctionne depuis deux ans; elle fera comprendre combien d'imprudences furent commises, dont l'incident actuel n'est qu'un des résultats.

Voici, en effet, ce que révèle *l'Echo*: Avec l'arrivée de M. Pelletan, fut mise en pratique une politique de défiance absolue contre quiconque, petit ou grand, appartenait déjà au ministère de la marine. Ce ne fut pas seulement la défiance contre ceux qui, par leur haute situation, avaient pu être les collaborateurs immédiats des ministres passés, mais encore contre les tout-petits, dont le seul rôle est de recevoir des ordres, et le seul devoir de les exécuter fidèlement.

Dans l'entourage direct de M. Pelletan il y avait soit de vengeances. Des fonctionnaires d'ordre inférieur, devenus tout d'un coup victimes de la colère du ministre, s'empressèrent de faire montre de leur influence nouvelle. Au cabinet du ministre, dans maints bureaux, des employés à qui leur expérience et leur probité éprouvée avaient fait donner les travaux quelquefois secrets, furent jugés indignes de continuer le même service. On invoqua la nécessité des économies, et de tous les ports on fit venir des maitelots-fourriers, jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans dont la solde était modeste et surtout dont la fidélité au pouvoir du moment paraissait plus sûre.

Le ministre cut personnellement l'occasion de s'apercevoir que si la plupart étaient certainement de braves jeunes gens, le dévouement de toutes ces personnes n'était pas certain. Il y eut des incidents intimes avant l'incident Martin. Il y eut même de tout intimes comme celui signalé par le rapport de ce surveillant qui, une nuit, à la vue de jeunes personnes en cheveux se pressant sur les divans des salons du ministère, se demanda s'il ne rêvait pas qu'il était dans une maison hospitalière. Ce fut ce qu'on appelle au ministère la soirée des Tuileries, les dames venant des intérieurs d'Anjou-lez-Mon, de Pelletan, si l'on veut, le fait pourra demander en même temps ce qu'il est advenu du surveillant qui avait fait son devoir.

M. Pelletan, s'il était encore l'enquêteur minutieux de jadis, pourrait demander à ceux de son entourage qui en ont la responsabilité par devers lui comment son appliqués les crédits de certains chapitres; s'ils vont bien aux modestes fonctionnaires qu'ils visent; s'il n'y a pas comme ailleurs un abus de favoritisme. Ce sont bien petites choses, bien petites gens; mais tout s'enchaîne, on ne le voit que trop, par les faits plus graves qui finissent par apparaître un jour ou l'autre.

Lorsque M. Pelletan arriva au ministère, les modestes, les humbles furent incités à se réjouir. Ils y étaient tout disposés. Ils ont depuis déchanté, tous, même les plus petits, jusqu'aux hommes de peine du ministère, serviteurs d'un jour, qui n'ont qu'un désir, devenir gardiens de ces caux, c'est-à-dire être titularisés et se trouver ainsi à l'abri d'un brusque renvoi. M. Pelletan a augmenté leur modeste salaire de dix sous par jour; mais la titularisation a été reculée de plusieurs années. Les intéressés se demandent s'ils doivent rire ou pleurer de la réforme.

Dans le même ordre d'idées, notons plus particulièrement un fait. Un ancien second maitre-torpilleur était depuis dix-neuf ans au ministère, après avoir servi six ans à la mer. Il y remplissait de modestes fonctions qui consistaient à recevoir les télégrammes de l'extérieur et à les transmettre, à mettre en communication les diverses lignes téléphoniques du ministère. Sous M. de Lanessan, il avait reçu l'ordre, lorsque certain fonctionnaire de second ordre était demandé, de répondre que ce fonctionnaire, soupçonné d'indiscretions au profit d'un homme politique, n'était pas là.

Le fonctionnaire indiscret d'alors est, ment accaparé le maître de forges, et vraiment surpris d'avoir rencontré à sa porte un homme tel que M. Derblay, s'écria: « Laissez-moi aller à la messe, je viens de rester à dîner au château. » Foudroyé par un regard de sa fille, elle fit un retour sur elle-même et se demanda si elle n'avait pas été un peu vite dans l'expression de sa sympathie. Sa raison interrogée ne lui reprocha rien. Elle ne dut voir dans le mécontentement de Claire un accès de subite sauvagerie. Du reste, M. Derblay offrit de lui-même à la marquise un moyen de prompt apaisement. Il refusa avec une convenance exquise, s'excusant de ne point profiter de la grande faveur qui lui était faite, et prétextant le soin d'affaires accablantes.

En réalité, il avait hâte de s'éloigner. Les deux heures qu'il venait de passer sur cette terrasse, écoutant le baron sans le comprendre, les tempes serrées comme par les mâchoires d'un étau, le cerveau martelé par des pensées tumultueuses, avaient été pour lui un cruel supplice. Il voulut absolument s'y soustraire. Cette entrevue, si impatientement attendue, fut un des plus durs moments de sa vie. Et découragé à ce point, prêt à renoncer à ses ambitieux projets, il prit congé des hôtes du château.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « RAPPEL REPUBLICAIN »
15 Mars 1904 (23)

LES BATAILLES DE LA VIE

PAR
Georges OUNET

VI

— Eh! Bachelin, vous arrivez à point, s'écria la baronne gaie. Ah! vous voilà bien, vous autres robins, vous êtes tous du Tiers-Etat. C'est à votre profit qu'on a fait la Révolution. Mais vous apprenez comme un diable qui sort d'une trappe!... Par où êtes-vous donc venu? — J'ai traversé le parc, je viens de la Varenne, et j'ai laissé mon cabriolet à la petite porte... Mais, pardon... Et se tournant vers madame de Beaulieu qui s'approchait avec Suzanne. — Madame la marquise... tout mon respect... Mademoiselle Suzanne, mes hommages... Je suis venu en hâte... Je tenais à être ici en même temps que M. Derblay... Mais un acte très important à signer m'a retenu... Un acte qui m'a causé de grands regrets, madame la marquise, il s'agit de la vente de la Varenne.

— Eh! Les d'Estrelles ont enfin trouvé un acquéreur? interrogea le marquis.

— Oui, un acquéreur, soupira Bachelin, et qui a payé un prix de convenance, je vous en réponds. Mais il tenait tout particulièrement à cette terre... Et il en a donné au moins un tiers de plus qu'on n'en aurait pu trouver, même en la mortelant. C'est un gros fabricant de Paris. Il m'a dit même avoir l'honneur de connaître la famille de madame la marquise. C'est sans doute la raison qui lui a fait rechercher le voisinage de Beaulieu.

— Et, peut-on savoir le nom de ce monsieur? demanda la marquise avec indifférence.

— Il s'appelle M. Moulinet, répondit tranquillement le notaire. Bachelin ne se doutait certes pas de l'effet qu'il allait produire en prononçant le nom de l'acquéreur de la Varenne. Mademoiselle de Beaulieu se leva brusquement, pendant que la baronne, frappant vivement ses mains l'une contre l'autre, s'écriait: Le père d'Athénais! — M. Moulinet avait effectivement avec lui une jeune personne qu'il nommait Athénais, ajouta le notaire. Le domaine a été acheté pour elle, et afin de figurer parmi ses propres le jour de son mariage. C'est trente mille livres de rente en sacs, et, les baux sont susceptibles d'augmentation.

— Ah! c'est trop fort! les voilà vos voisins! reprit la baronne. Et Monsieur Moulinet va jouer au seigneur châtelain. Le pauvre homme! il aura l'air de son jardinier!

— Il est, dit-on, fort riche? interrogea Bachelin.

— Excessivement riche, répondit la baronne, ridiculement riche.

— Eh bien! Octave, voilà où conduisent vos théories, mon cher. La voilà, l'aristocratie de l'intelligence! M. Moulinet en est un des plus beaux représentants. Les d'Estrelles, qui ont donné à la France dix maîtres de camp, deux amiraux, un maréchal et plusieurs ministres d'Etat, qui ont les portraits de leurs ancêtres à Versailles et leur nom à toutes les grandes pages de notre histoire, sont mis hors de leur château par un fabricant de chocolat, qui n'a jamais rendu service pour un centime à sa patrie, et dont le nom ne figure que sur les prospectus qu'il fait distribuer au coin de la rue. Voilà votre démocratie, mon cher! Tenez! ne me parlez pas d'un pays où de pareilles abominations peuvent se commettre... C'est un pays perdu!

— Calmez-vous, baronne, dit Octave, je trouve déplorable comme vous, que les d'Estrelles soient dépossédés de leur château, mais franchement, que pouvons-nous y faire? Faut-il prendre à M. Moulinet son argent pour enrichir nos amis? Ce serait un peu bien arbitraire. Et, à moins de lui chauffer les pieds par-dessus le marché, je ne vois point ce qu'on pourrait lui faire de pis.

— Laissez-moi tranquille, vous êtes insupportable, s'écria madame de Préfont. Tenez, je crois que vous dites cela pour me taquiner, et que vous n'en pensez pas un mot.

Et, prenant le bras de la marquise, elle fit quelques pas au-devant du baron qui revenait avec Philippe.

Claire était restée en arrière, immobile et pensive. La brusque apparition de M. Derblay et d'Athénais Moulinet dans sa vie si rigoureusement fermée, la troublait étrangement. Elevée dans ce grand monde, autour duquel la fierté rigoriste de ses aristocratiques habitudes a tracé des barrières infranchissables, elle assistait, avec une amère stupéfaction, à cette violation inattendue de son intimité. Du moment que M. Derblay entrerait à Beaulieu si facilement et était de prime abord, traité sur un pied d'égalité, il lui paraissait que l'antique maison devenait banale comme la rue. Elle résolut de réagir contre cette facilité un peu vulgaire avec laquelle tous les hôtes du château se prodiguaient en son égard. Et, les voyant tous si souriants et si affables, elle se fit sévère et glacée.

Cependant, elle devinait dans ce qui se passait autour d'elle quelque chose d'inexpliqué et de menaçant. Le silence prolongé du duc l'inquiétait plus qu'elle ne voulait l'avouer. Et l'attitude contrainte de ceux qui l'entouraient, quelques lambeaux de phrases qu'elle avait saisis au vol, certains silences subits quand elle approchait à l'improviste, une recrudescence de tendresse de la part des siens, avaient achevé de la mettre en défiance. Elle souffrait beaucoup. A cette nature fière et franche l'équivoque était insupportable. Il était dans son caractère d'aller droit à l'ob-

stacle et de l'attaquer de front. En cette circonstance, elle n'osa pas. Sa tendresse la rendit timide. Elle eut peur d'apprendre que le duc la trahissait. Et, honteuse pour celui qu'elle aimait, craignant d'être obligée de constater son indignité, elle s'abstint de questionner et garda un douloureux silence.

Philippe la vit donc impassible et hautaine, accueillant ses timides hommages avec un dédain peu dissimulé, et faisant attention à lui juste assez pour lui prouver que sa présence lui déplaisait. Suzanne, décontenancée, ayant vainement essayé par quelques douces paroles de défendre la bouche crispée de mademoiselle de Beaulieu, s'était réfugiée auprès de Bachelin, qui la couvrait de sa paternelle affection.

Les attentions gracieuses du marquis, visiblement gagnées par la grâce simple de la jeune fille, avaient troublé Suzanne triste et découragée. Les illusions que la chère enfant s'était faites tombèrent en un instant. Elle vit le bonheur de son frère gravement compromis. Son indépendance qui séparait Philippe de cette haute et imposante Claire, elle comprit qu'un événement imprévu pouvait, seul, rapprocher ces deux êtres si dissemblables. Cependant, elle ne désespéra pas. Et naïvement, avec cette foi tenace des enfants, elle s'en remit à la Providence du soin de lever toutes les difficultés.

La marquise, toute pleine des confidences louangeuses de Bachelin sur le compte de Philippe, enchantée de l'enthousiasme du baron, qui avait décidé-

depuis, devenu un personnage important auprès du nouveau ministre. Il n'a pas tardé à se venger. Et l'autre, décoré de la médaille militaire depuis quatorze ans, mais au tableau pour la Légion d'honneur par M. de Lanessan, a été, sans motifs, mis à la retraite. Il est resté au tableau, mais on ne pouvait le radier; sans cette mise au tableau sera sans effet, ce qui est sans précédent.

La Guerre Russo-Japonaise

La situation des belligérants. — Pertes des Japonais. — Détails rétrospectifs sur les combats de Port-Arthur. — L'équipage du torpilleur russe coulé. — Dépêches diverses.

LES PERTES DE LA FLOTTE JAPONAISE

Une dépêche de St-Petersbourg au Journal annonce que la liste officielle des navires japonais coulés ou mis hors de combat vient d'être publiée.

LE GÉNÉRAL KOUROPATKINE

Une dépêche de St-Petersbourg au Figaro dit que le général Kouropatkin, en route pour l'Extrême-Orient, a quitté Moscou, hier soir, à 10 heures 40, au milieu des acclamations enthousiastes de 3.000 personnes.

On annonce que le général Louis Bonaparte retourne décidément à Tiffis aujourd'hui. Il attendra de nouveaux ordres pour aller en Mandchourie.

LE CROISIERE « RETIVISAN »

Une dépêche d'In-Kéou au Daily Mail dit que le Retivisan a été renoué de la manière suivante: On a coulé des vapeurs chaque côté du croiseur, puis on a renoué deux vapeurs qui ont souterré le Retivisan.

LA CANONNIÈRE « MANDOUR »

Les munitions de la canonnière Mandour, les classes de ses canons et les pièces importantes de ses machines ont été transportées hier à l'arsenal chinois.

DEPÊCHES ANGLAISES

Le Daily Telegraph, journal qui est particulièrement sujet à caution, dit avoir reçu de Shanghai la nouvelle que, d'après un télégramme de Tokio, les Russes auraient abandonné Port-Arthur.

Une dépêche de Séoul au même journal dit que la débâcle a commencé sur le Yalou et que la navigation sera ouverte prochainement.

Enfin, d'après une dépêche de Tokio à ce même journal, on aurait reçu la nouvelle que les ouvrages de défense de Port-Arthur ont beaucoup souffert pendant le bombardement du 10 courant et que le quartier européen a été incendié.

Une dépêche de Séoul au même journal, via Wei-Hai-Wei dit: « La suprématie du Japon sur mer est la raison du retard apparent apporté aux opérations militaires. Les troupes qui se trouvent déjà en Corée sont suffisantes pour permettre aux Japonais d'y assurer leur situation et d'occuper Ping-Yang assez fortement pour s'opposer à tout mouvement des Russes vers le sud. »

Le correspondant de Tokio au Daily Chronicle dit qu'il résulte des nouveaux détails sur le bombardement de Vladivostok que, pendant les opérations, le froid était intense. Le navire de guerre de tête à dû se frayer un chemin à travers la glace.

Une dépêche de Tien-Tsin au même journal dit que dix mille Japonais s'avancent sur New-Chwang.

On mande de Tokio au Standard que le gouvernement russe a envoyé à la Croix-Rouge japonaise, par l'intermédiaire du ministre de France à Séoul, une contribution de 10.000 francs, en reconnaissance de la façon dont les blessés russes de Chémulpo ont été traités.

London, 14 mars. On télégraphie de Tien-Tsin au Standard: « On a reçu la nouvelle que les Russes ont tenté que le bombardement de Port-Arthur a causé d'importants dégâts, notamment la destruction de la nouvelle banque et des bâtiments militaires. »

L'enthousiasme populaire est considérable dans les pays; dans un village de l'intérieur, des écoliers jouaient à la petite guerre; le côté représentant les Russes fut si malmené qu'un des enfants fut tué.

LE DERNIER COMBAT DE PORT-ARTHUR

Tokio, 14 mars. Pour le bombardement de jeudi dernier, les six cuirassés d'escadre japonais prirent position au sud-ouest de Port-Arthur et se servaient que de leurs canons de 12 pouces, chacun des 24 canons tira 3 projectiles.

En même temps l'amiral Togo avait placé les croiseurs à l'est de l'entrée du port, à angle droit avec la ligne des lirs des cuirassés, afin d'en observer la portée et les effets apparents; les croiseurs transmettaient leurs remarques par télégraphie sans fil, ce qui permettait de rectifier le tir.

La flottille japonaise qui coula le contre-torpilleur russe était commandée par le capitaine de frégate Matsouchiya; l'autre flottille de torpilleurs était commandée par le capitaine de vaisseau Chojiro Asai.

LA CAPTURE DU « MANCHOUBA »

Nagasaki, 14 mars. Le Manchoubou, de la Cie asiatique orientale et sa cargaison, qui appartenait en partie à des neutres, ont été déclarés de bonne prise par le tribunal des prises de Sasebo.

L'ÉQUIPAGE DU TORPILLEUR RUSSÉ COULÉ

Tokio, 14 mars. On a reçu aujourd'hui de l'amiral Togo les détails supplémentaires suivants: « Le capitaine Asai, commandant la flottille, dit que le feu très meurtrier des batteries de terre et l'approche du croiseur Novik ont enlevé aux Japonais la possibilité de sauver un plus grand nombre de Russes; les quatre hommes sauvés n'appartenaient pas à l'équipage du torpilleur Steweguschitchi, comme on l'avait dit d'abord. Lorsque les Japonais purent approcher de ce dernier vaisseau, ils ne trouvèrent que des morts. Ils croient que les survivants de l'équipage se sont jetés à la mer et ont péri.

LES TROUBLES XÉNOPHOBES EN CHINE

Tien-Tsin, 14 mars. On apprend que les troubles xénophobes du Tchansi sont sans importance. Le syndicat de Pékin n'en subit pas de contre-coup.

LES ARMEMENTS DE LA CHINE

Paris, 14 mars. Le correspondant du Temps à Nouchouang télégraphie qu'il vient d'accomplir une tournée à la frontière mandchoue-chinoise; les trains sont bondés de soldats chinois qui, au nombre d'une vingtaine de mille, sont expédiés à la frontière de Mandchourie et de Chine. Le correspondant ajoute que les effets des derniers bombardements de Port-Arthur ont été très exagérés.

LES OFFRES DE MÉDIATION

Paris, 14 mars. Un personnage considérable du monde diplomatique a déclaré à un rédacteur du Figaro que les efforts des puissances qui avaient eu jusqu'à présent pour but de localiser le conflit entre la Russie et le Japon ont réussi et il est maintenant vraisemblable qu'une offre de médiation va se présenter tout naturellement.

DECLARATIONS DE M. WITTE

Paris, 14 mars. Au cours d'une conversation qu'il a eue avec un correspondant de l'Echo de Paris à Saint-Petersbourg, M. Witte, ancien ministre des finances, a protesté vivement contre le bruit suivant lequel il serait destiné à remplacer prochainement le comte Lamsdorff à la tête du ministère des affaires étrangères. Ce bruit, a-t-il déclaré, est une infamie.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 14 mars. La séance est ouverte à 2 h. 45, sous la présidence de M. Brisson.

M. Amédée Reille dépose une proposition de loi sur la fixation de la pension de retraite des officiers marins des équipages de la flotte. Cette proposition reproduit le texte du projet adopté dans la dernière législature par la commission de la marine et en faveur duquel la commission du budget avait émis un avis favorable. L'urgence est déclarée.

Un crédit pour l'exposition de Saint-Louis est adopté à l'unanimité de 502 voix.

M. Le Hérisse demande à interpellier sur le chômage des ouvriers de la guerre. La date de la discussion n'est pas fixée, le général André étant absent.

LA SUPPRESSION DES CONGRÉGATIONS ENSEIGNANTES

On reprend la discussion du projet supprimant l'enseignement congréganiste.

DISCOURS DE M. LEMIRE

M. l'abbé Lemire combat le projet; il estime que la loi de 1901 suffit, si l'on veut débarrasser des congrégations; quant à supprimer l'enseignement ce serait porter atteinte aux principes républicains. Il constate en outre que l'enseignement des congréganistes est réclamé par un grand nombre de familles.

M. Caseneuve, — Je ne veux pas que les idées morales inculquées aux jeunes gens soient celles de la congrégation. (Applaudissements à gauche, bruit à droite.)

stionnels concernant le commerce et l'industrie on pourra les remplacer.

M. Lasies. — On fait dans ces écoles de bons élèves et de bons ouvriers. (Violentes interruptions à l'extrême-gauche.)

M. Breton. — On les exploite! M. Coustant. — On les fait travailler pour les grands magasins au détriment de la petite industrie. (Bruit à droite.)

M. Lasies demande à ses interrupteurs d'apporter des preuves de leurs accusations et conteste que les enfants des Frères soient exploités.

M. Trouillot. — Le gouvernement repousse l'amendement Lasies et autres similaires.

M. Combes. — Il ne s'agit pas de question de laisser aux congrégations l'enseignement général, primaire ou secondaire. On appliquera aux établissements professionnels les délais prévus par la loi.

Sur une question de M. Lemire, M. Combes répond que la congrégation n'existe que par ses statuts et que le jour où les statuts disparaissent la congrégation n'existe plus. Quelques établissements peuvent encore avoir une existence de fait mais la congrégation a disparu (applaudissements à gauche.)

M. Laroche-Joubert vient faire l'éloge des écoles professionnelles.

M. Lasies demande que les écoles professionnelles soient supprimées au fur et à mesure qu'on pourra les remplacer (applaudissements à droite.)

VOTE DU PARAGRAPHE 1^{er}

Le paragraphe 1^{er} ainsi conçu: « L'enseignement de tout ordre et de toute nature est interdit en France aux congrégations » est adopté par 319 voix contre 23.

LES AMENDEMENTS

M. Plichon présente un autre amendement tendant à ajouter, « sauf pour les établissements d'enseignement supérieur et les écoles professionnelles agricoles, commerciales, industrielles déjà existantes. »

M. Plichon développe son amendement, dit que les frères font entrer un nombre considérable d'écoliers à l'école centrale, à l'école des mines de Saint-Etienne.

M. Trouillot. — Le gouvernement est dés à présent armé pour recueillir les élèves des écoles professionnelles qui seront supprimées. J'estime que le délai prévu par la loi est suffisant pour que le gouvernement remplace ces écoles sans interruption.

M. Plichon relève des contradictions entre les déclarations de M. Combes et l'article 4 du projet.

M. Arnal croit que l'on doit en rester à la loi de 1901.

M. Arnal. — M. Combes veut aujourd'hui perdre les âmes après en avoir autrefois sauvé un si grand nombre. (Rires à droite.)

M. Chaumié dit qu'il n'a pas à répondre au discours que vient de prononcer M. Arnal et que son amendement n'a rien à faire ici puisqu'il n'y a pas une seule congrégation donnant l'enseignement supérieur. (Applaudissements à gauche.)

L'amendement Arnal est repoussé par 302 voix contre 233.

M. Joseph Brissson demande que l'on laisse subsister les écoles de filles établies dans les communes ayant moins de 500 habitants et où n'existeront pas les écoles publiques spécialement destinées aux filles.

M. Chaumié répond que dans ce cas la loi de 1890 prévoit qu'il y aura des écoles mixtes qui assureront l'enseignement. Cet amendement Brissson est repoussé par 302 voix contre 233.

M. de Gaillhard Bancel présente un amendement tendant à ajouter les mots suivants: « Lorsqu'il est donné en dehors de l'intérieur. »

On prononce le renvoi à demain, la séance est levée à 4 h. 45. Séance demain, à 2 heures, avec en tête de l'ordre, la proposition MGH tendant à modifier les tarifs douaniers de 1892.

MM. Vallé et Doumergue à Marseille

INAUGURATION D'UN BUSTE DE LA RÉPUBLIQUE

Marseille, 14 mars. Le banquet offert par le conseil général dans les salons de la Préfecture aux ministres de la Justice et des Colonies comprenait 200 convités.

Il était présidé par M. Gabriel Baron, député, président du conseil général. Il avait à ses côtés MM. Vallé et Doumergue, le gouverneur Mathis, commandant le 15^e corps d'armée; M. Giraud, premier président de la Cour d'Aix; Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône; Cénac, procureur général; Belin, recteur d'Académie; général Dumouriez, commandant de la défense de Marseille; Guyon, procureur de la République; Le Mee de la Salle, président de la Chambre de commerce; Lallier du Condray, chef du service colonial; les sénateurs Leydet, Bayol, Saint-Germain; les députés Cadent, Antioche, Boyer, Carnaud, Michel, Gérard-Richard, Vigne, et aux tables d'honneur, de nombreux conseillers généraux, d'arrondissement, les maires d'un très grand nombre de communes du département.

Au dessert, M. Baron salue les représentants du gouvernement d'action républicaine et porte un toast au président du conseil, à M. Pelletan, au conseil des ministres et à la République. Après lui MM. Mastier, Leydet, Boyer, Michel, Baille prennent successivement la parole pour adresser aux ministres les sympathies (1) des populations des Bouches-du-Rhône.

Après eux, M. Vallé prend ensuite la parole. De la salle du banquet, l'assistance s'est rendue dans l'escalier de la préfecture, dont les marches sont déjà couvertes d'une foule nombreuse, triée sur le volet. Devant la statue de la République, le sculpteur Constant Roux, MM. Leydet, Carnaud, Gérard-Richard, Estier, Flaisnières et Baron prononcent des discours.

quand on la croyait définitivement vaincue.

Il paraît que la Liberté peut plus s'accrocher de défenseurs. Comme Ad. Brisson et Pelletan; elle a trouvé d'autres défenseurs mieux préparés à assurer sa sécurité, ce sont les hommes qui avaient fait vœu d'obéissance absolue et avaient été désemparés lorsqu'ils ont renoncé à tout esprit de libération. Eh! bien, messieurs, il est exact que nous arrêtons dans leurs prétendus droits ces singuliers libéraux et que nous leur disons: Pardon, il y a des lois, elles sont faites pour tous; si se trouve même que dans tous les cas et il serait curieux qu'il en fut autrement en France, ces lois sont la garantie des droits de tous. Et puisque vous éprouvez le besoin de vous courber devant quelqu'un ou quelque chose, commencez donc par vous courber devant la loi.

Mais les congrégations n'ont pas ce langage, elles ne l'ont jamais entendu. Elles réclament la liberté de vivre en marge de la loi, à la façon dont les aristocrates de l'ancien régime réclamaient leurs privilèges. Le droit d'augmenter l'impôt a été légiféré contre les congrégations.

L'orateur défend son parti d'être animé de haine irraisonnée et féroce contre la religion.

C'est une erreur voulue, la religion a une part suffisamment belle dans la société moderne, et de plus elle est protégée contre les critiques ou les violences, j'oserai presque dire mieux protégée que les pouvoirs publics. Que la religion soit libre, c'est un principe qui est sacré et inviolable; jamais la liberté de penser ne gêna la liberté de croire. Mais si le catholicisme veut s'employer et utiliser ses budgets à des œuvres belles, alors il trouvera de la résistance. Donc respect à la religion, toujours; à la théocratie, jamais.

Certes, l'anticléricalisme n'est pas un fin, mais il est la condition de toute politique républicaine. Le cléricalisme se mit en travers des réformes et fut de tous les reculs et de tous les retards. C'est pourquoi le cléricalisme est le ciment de toutes les coalitions contre la République.

Assez d'articles, assez d'embûches, assez d'insécurité, il ne faut pas que chaque jour tout soit à recommencer. Les lois sont faites, suivant leur lettre et suivant l'esprit dans lequel elles ont été conçues: Ainsi le veut le pays et il est bien certain que si des entraves plus ou moins déguisées étaient apportées à leur exécution, elles seraient bientôt rompues. C'est lui qui aurait le dernier mot. Il peut d'ailleurs compter sur le gouvernement pour l'y aider.

Pour M. Vallé, la situation est bien simple. Le gouvernement a reçu de ses prédécesseurs une loi dont il a la charge de faire l'application et il a devant lui des rebelles qui persistent dans leur rébellion, si on en juge par les milliers de procès qui sont pendant devant nos tribunaux.

M. Vallé énumère ensuite l'œuvre du cabinet, différentes lois qu'il fit voter et ajoute:

Qu'on rapproche ce bilan de certains articles de loi, et on verra que si on a bien fait. Mais, Messieurs, nous sommes encore là et si, malgré les pronostics souvent risqués et parfois intéressés, le Parlement nous prête vite, notre actif ne pourra que s'enrichir.

Le Pouvoir législatif en cas de guerre

Un projet de M. Gauthier de Clagny. — Légitimes appréhensions. — Le calme avant tout. — Le comité législatif

Paris, 14 mars.

Nul ne peut prévoir les éventualités que nous réserve l'avenir. Qui pourrait affirmer à l'heure actuelle, que la France ne sera pas, à un moment plus ou moins rapproché, entraînée dans un conflit général.

La guerre russo-japonaise n'est-elle pas passée de complications possibles, sinon probables?

M. Gauthier de Clagny, le député bien connu, s'est demandé ce que deviendrait le Parlement en cas de guerre.

Au cours d'une conversation que nous avons eue avec lui, le député Seine-Oise nous a communiqué le texte, fort intéressant, de sa proposition de loi.

Quelles seraient, dit M. Gauthier de Clagny, les attributions du Parlement en cas de guerre? Quel serait le rôle de ceux de ses membres qui, par leur âge, sont astreints à des obligations militaires?

Le régime parlementaire qui, en temps de paix a trop souvent prouvé qu'il engendrait l'impuissance et conduisait à l'anarchie, n'est-il pas absolument incompatible avec les nécessités de la défense nationale, dans une lutte suprême où serait mise en jeu l'existence de la patrie?

On a pu soutenir, non sans raison peut-être, que le devoir du législateur serait de ne pas abandonner le mandat qui lui a été confié, et qu'il importerait peu d'avoir quelques soldats de plus dans les rangs de l'armée.

Il est inutile de discuter la valeur de ces arguments, rien ne peut prévaloir contre le sentiment populaire. Les textes de loi resteront sans portée; le peuple considérera, malgré tout, que le premier devoir d'un membre du Parlement qui a voté la guerre, c'est d'aller se battre.

Il faut donc admettre que, dès l'ouverture des hostilités, le Parlement se trouverait privé de ses membres les plus jeunes, les plus actifs de ses éléments les plus vigoureux. Les Chambres ainsi mutilées ne pourraient plus continuer de siéger.

M. Gauthier de Clagny se demande si l'on maintiendrait le régime parlementaire, le régime des crises ministérielles et des interpellations tapageuses, alors qu'on se battra à la frontière. Il est partisan, en cas de guerre, d'un pouvoir fort et stable.

Il nous paraît cependant inadmissible, dit M. Gauthier de Clagny, d'accorder à un ministre, voire même au Président de la République, un pouvoir dictatorial.

Et le député de Seine-et-Oise demande la création d'un Comité législatif de défense nationale, composé de trente députés et vingt sénateurs. A ce comité serait confiée la plénitude du pouvoir législatif. Mais il n'aurait pas le droit d'interpellier les ministres.

Laisser au Comité législatif le droit d'interpellation, aboutirait à faire absorber par son influence l'initiative du Président de la République et du ministre, qui doit rester prépondérant. La force des événements amènerait d'ailleurs une entente de vues et une collaboration étroite entre le gouvernement et ce grand conseil. Mais l'acceptation ou le rejet du traité de paix seraient votés par le Parlement.

Comment voit l'idée de M. Gauthier de Clagny être aussi pratique que patriotique? Il ne faut pas leurrer, en des dangers que menaceraient la France en cas de guerre et le parlementarisme suraigu et affaibli que nous subissons depuis quelques années.

On peut même dire que ce danger existe... en temps de paix!

DRAME DE FAMILLE

Marseille, 14 mars.

Hier après-midi, vers 2 heures, au boulevard d'Arené, un menuisier, nommé Léopold Pelle, âgé de 23 ans, a tué son beau-frère, Laurent Bertinotti, âgé de 38 ans, en le frappant de vingt-cinq coups de

compas sur diverses parties du corps, puis s'est rendu au commissariat de police où il a fait la déclaration suivante:

« Ma sœur Louise était mariée depuis trois mois avec Bertinotti, sujet italien, d'un caractère très violent, qui la battait constamment et lui faisait passer une vie de martyre.

Aujourd'hui, je vis arriver chez moi le visage plein de sang, la malheureuse femme qui me dit: « Viens vite, Laurent veut me tuer et casse tout à la maison. »

Je me rendis aussitôt au domicile de ma sœur et je vis en effet Bertinotti en proie à une grande exaltation; je cherchai à le calmer, mais il saisit une canne à épée et se précipita sur nous.

Me voyant en danger, je sortis un revolver et fis feu à quatre reprises différentes sur lui, sans l'atteindre, puis je m'enfuis avec Louise dans l'escalier.

Mais Bertinotti nous poursuivait l'épée à la main, et comme il allait nous atteindre, je sortis mon compas et l'en frappai de plusieurs coups dans la poitrine. Il tomba dans l'escalier et ne se releva plus.

Je ne reçois pas mon acte, Bertinotti étant une véritable brute.

Le commissaire de police a ouvert une enquête sur ce drame.

Tous les témoins entendus sont unanimes à donner de bons renseignements sur le meurtrier, qui est, paraît-il, un excellent ouvrier. PELLE a été écroué à la disposition du parquet.

LES INCIDENTS DE PLOERMEC

Nantes, 14 mars.

Les officiers du 116^e régiment d'infanterie qui ont refusé d'aller à Ploermel pour y procéder à l'expulsion des Frères sur la réquisition de l'autorité civile sont maintenant tous arrivés à Nantes.

Les capitaines de Beauclercq et Morel ont quitté Port-Louis et sont arrivés jeudi soir au château de Nantes où ils ont été écroués. Les lieutenants de l'Orquai et Boux de Casson sont aussi au château depuis quelques jours, et le lieutenant Boulay de la Meurthe est à la prison militaire.

Le capitaine Plantier, rapporteur près le conseil de guerre, a commencé son instruction et se rend tous les jours au château et à la prison pour y interroger les inculpés en présence de leurs avocats.

Les cinq officiers auraient déclaré, comme ils l'ont fait au moment de leur arrestation, qu'ils n'avaient point obéi, à Nantes, parce qu'on ne leur avait pas lu la réquisition civile.

On dit ici que leur cas est semblable à celui du commandant Le Roy-Ladurie, c'est-à-dire qu'ils sont passibles de l'article 218, punissant de la destitution.

Voici quels sont les défenseurs: M^e Puget, pour MM. Boulay de la Meurthe et de l'Orquai; M^e Goussier, pour M. Boux de Casson; M^e Girardeau père, pour M. Morel; et M^e Linyer père, pour M. de Beauclercq.

L'ÉLECTION DE GRENOBLE et la Presse

Le Temps:

Il y a de beaux jours encore pour les radicaux et les radicaux-socialistes; dans l'exploitation du gouvernement par le bloc, ce sont eux qui sont les négés, ils continueront sous le fouet socialiste. Et si tel est leur goût de voir réduits à la portion congrue et d'être fouettés, nul ne peut les garantir de cette volonté malsaine ou de cette folie qui a nom maoïsisme chez les spécialistes.

Après tout, c'est leur affaire et chacun, dit le proverbe, prend son plaisir où il le trouve. Le plaisir des radicaux est de mourir dédaigneusement pour la joie des socialistes.

Des Défaits: Tous les moyens de pression ont été employés. Tous les procédés connus ont été mis en œuvre pour sophistiquer le suffrage universel, tantôt la corruption, tantôt l'intimidation, le résultat de l'immense effort fait par le gouvernement et les comités socialistes a été ce que l'on en attendait. Erges, brave homme de radical, n'était pas de force à y résister.

La Liberté: Il n'y a pas d'illusion possible: la République de Combes n'est plus radicale, elle est, suivant le mot de l'Action de ce matin, tripartite avec Zévéas, elle est laïque et sociale.

DÉTAILLEMENT DANS LE SUD-ORANAIS

Deux Morts

Oran, 14 mars. Le train régulier n^o 71, d'Alin-Sefra à Beni-Ounif, a déraillé. Le mécanicien et le chauffeur ont été tués.

Petites Nouvelles

Paris, 14 mars. Disparition d'un journaliste. — M. Gunther, rédacteur à la Gazette de Cologne, a disparu en faisant une promenade dans les environs de Fex. On craint qu'il n'ait été attaqué par les Berberes. Le gouvernement marocain avait souvent prévenu le consul allemand que les sortites de M. Gunther étaient imprudentes.

La santé de M. Maréjols. — Voici le bulletin de santé de M. Maréjols, publié ce matin: « Amélioration notable de l'état local et général. »

Echos et Nouvelles

HERBARE HUMANUM EST Il est permis de se tromper; l'erreur est le propre de l'homme, et surtout du journaliste. N'en rions pas. Cela nous arrivera certainement demain.

Pendant, on peut, sans vouloir sermonner personne, signaler deux amusantes méprises. C'est d'abord le Zeil, qui nous annonçait dernièrement que le gouverneur français intentait des poursuites « aux députés Richard, Coullé et Langénuis, à cause d'une lettre inconvenante, adressée au Président par ces trois députés. »

C'est, ensuite, la Nouvelle presse libre, qui publie, en allemand, un roman de M. Georges Obnet, et nous traduit l'orgue de Barbarie par: orgie barbare (barbarische orgie), dans une phrase, ainsi conçue: « J'aimerais mieux entendre, dans la cour, une orgie barbare me jouant les Diamants de la Couronne ou le Position de Loup-garou. »

Chacun sait ce qu'on entendait, jadis, par « avoir un tabouret à la Cour ». Les compétitions de rang ou présence s'appellent donc: « questions ou querelles de tabouret ». Or naguère, comme on recevait, à Budapest, je ne sais quel étranger auguste, un débat s'éleva pour savoir s'il serait salué d'abord par le représentant de la Ville ou par celui de la Cour. Le Nouveau Tagblatt exposa le différend et conclut en ces termes: « Bref, c'est une de ces disputes, si fréquentes à l'ancienne Cour de France, et connues sous le nom de querelles de canapé. » Les peuples vertueux s'imaginent qu'en France on ne pense qu'à ça...

LA VIE LYONNAISE

Enfants du Canton de Beauprépère

Il faut vivre un instant avec les Dauphinois, pour comprendre quel culte indéfinissable ils professent pour leur province. Eh bien! Multipliez cet amour de la petite patrie par l'attachement inébranlable au sol qui vous a vu naître, et vous comprendrez comment ce morceau de terre, noyé dans le Dauphiné, comment le canton de Beauprépère, peut trouver à Lyon des enfants si amoureux de la mère-patrie, l'acclamant, depuis six ans, dans un groupement toujours plus vivace et toujours plus cordial. Car c'est un privilège des Dauphinois d'aimer la gaité et d'ouvrir largement la main à l'amour qui invite. Devant le « grain », le plat national, les cœurs s'unissent et les amitiés se scellent.

C'est ainsi que nous retrouvons dimanche les Enfants du canton de Beauprépère groupés, pour leur banquet d'hiver, à l'hôtel de l'Alin, boulevard des Brotteaux, 42, autour d'une table si plantureuse qu'elle eut pu servir de modèle à notre vieux maître en gastronomie, Berchoux.

Vous l'avouerez-je? On se mettait à table à deux heures; à neuf heures on quittait à peine le festin délicieux.

Voici autour de nous, le dévoué et aimable président, M. Piolat; MM. Paton, vice-président, un chanteur émérite, Doyon, le charmant trésorier; Clerc, France, Conchoux, Morel, Girin, Maril, Mantelot, Dury, Martazier, Emard, Fugère, Piffion, Perrin, Margerand, Borde, Vachez, Drevet, Genest, etc.

Jamais la gaité n'a régné avec plus d'autorité que chez les enfants de Beauprépère, non chante, on rit, on acclame. Pensez-vous que Lyon pouvait compter tant d'originaires d'un même canton? On parle du péril jaune; on devrait parler du péril Dauphinois. Car il faut connaître leur chanson: « Combien la France serait heureuse... si ton bon Dieu sou faisait Dauphinois! »

Donc, on rit, on chante; le champagne coule à pleins bords et la nuit est déjà bien avancée quand ces excellents amis songent à se donner rendez-vous pour leur banquet d'été. Nous ne manquerons pas de nous y rendre!

HOSPITALITÉ DE NUIT et Assistance par le Travail

Le 12 mars, l'Assemblée générale des membres de l'œuvre à eu lieu à l'Asile des hommes de la rue Louis-Blanc, n

Dernière Heure

Depuis plusieurs jours, la pression va en diminuant sur la moitié occidentale de l'Europe. Aujourd'hui, elle n'est supérieure à 760 mm sur le Centre et le Sud de la Russie...

REPRÉSENTATION DE LA PRESSE Du 21 Mars

Le programme de notre soirée de gala sera exécuté dans l'ordre suivant : La Chanson de Fortunio, opérette en un acte, de M. H. Grémieu et Ludovic Halévy...

FAUX BILLETS DE BANQUE ITALIENS

Une bande de faux-monnayeurs. Il y a quelques jours, un restaurateur de la place Carnot recevait en paiement de plusieurs déjeuners un billet de banque italien de 50 francs.

LA RIXE DU COURS LAPAYETTE

Arrestation du meurtrier. Les agents de la Sûreté ont arrêté hier soir l'auteur du meurtre de dimanche. C'est un nommé Ferrero Félix, âgé de 30 ans, manœuvre, sujet italien.

NOUVEAU-THÉÂTRE

Les Sentiers de la Vertu. Une troupe de M. Baré nous a donné hier deux pièces nouvelles qui, en juger par les applaudissements du public, attireront tous les amateurs de théâtre en la comédie de MM. Fiers et Caillaud.

CHRONIQUE

L'annexion de Villeurbanne. Voici les membres de la commission d'intérêt local de la Chambre des députés qui seront appelés, très prochainement, à donner leur avis sur le projet d'annexion de la commune de Villeurbanne et autres à la ville de Lyon.

mandés par le conseil enquêteur. Le conseil général demandait vingt ans. Un vrai succès. Ça été un vrai succès que l'apparition de la jolie plaquette de notre ami Léon Borde, que nos lecteurs connaissent bien.

Bal de la Boucherie Lyonnaise. La Chambre syndicale de la Boucherie Lyonnaise donnait, dimanche, dans les salons Monnier, son grand bal annuel.

QUINA CHABLY

OULLINS. — Manifestation. Une bruyante manifestation eut lieu, le 12 mars, à Oullins, où les ouvriers grévistes ont parcouru les rues de notre localité en chantant des refrains de circonstance.

LA CONFÉRENCE DE RANCHAL

Favorisée par un temps splendide d'une vraie journée de printemps, la réunion publique et contradictoire organisée par le comité républicain progressiste de Ranchal, a obtenu tout le succès attendu.

COURSES A ENSEHEN

Prix de Ponthieu. 1. Crown g. 23, p. 20.50. 2. Newid, g. 142.50, p. 59.50. 3. Calceville, 40.50. Prix de la Somme. 1. Bill Garrett, g. 17, p. 12. 2. Laboureur, p. 43.50. 3. Miss Bacca, p. 11.

Courrier des Sports

Le chef des troupes coréennes à Ichejou a consenti à livrer ses armes et à livrer ses troupes en gardant seulement une vingtaine d'hommes.

l'avenue de Saxe à l'angle de la rue Paul-Bert. Relevé par les témoins de l'accident, M. Mondet qui avait une large blessure à la tête, a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où il a été admis.

Amusement stupide. — Un marchand ambulancier, Célestin G..., âgé de 46 ans, demeurant chemin des Balançoires, se trouvait hier soir, à 11 h. 1/2, en état d'ébriété, rue Monecy.

L'AFFAIRE MARTIN

L'enquête. — Les interrogatoires. Paris, 14 mars. — M. Caill, juge d'instruction, a consacré toute sa journée à l'affaire de trahison dont sont inculpés Martin et sa femme.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

FUNÉRAILLES DE L'IMPÉRATRICE DE CORÉE. Séoul, 14 mars. — Aujourd'hui ont eu lieu les funérailles solennelles de l'impératrice douairière de Corée. Le corps diplomatique qui y assistait en contrôle et sans aucune autorité par le télégraphe, principalement à Londres, d'où ils se répandaient dans toute l'Europe.

LE PLAN DES RUSSÉS

In-Kéou, 14 mars (source anglaise). — On prétend que les Russes auraient l'intention de battre continuellement en retraite jusqu'à ce qu'une armée de 300,000 hommes fut enfin constituée pour attaquer les Japonais.

COURSES A ENSEHEN

Prix de Ponthieu. 1. Crown g. 23, p. 20.50. 2. Newid, g. 142.50, p. 59.50. 3. Calceville, 40.50. Prix de la Somme. 1. Bill Garrett, g. 17, p. 12. 2. Laboureur, p. 43.50. 3. Miss Bacca, p. 11.

NAUFRAGE D'UN VAPEUR. Brisbane, 14 mars. — Un vapeur, l'Aramac, a fait naufrage aujourd'hui en pleine mer.

TRIBUNE POLITIQUE

Jeunesse républicaine plébiscitaire. — Le comité informe les camarades adhérents qu'une réunion aura lieu prochainement et les engage à y assister nombreux.

CHRONIQUE DES BOULES

La boule Delandine. — Sous ce titre, une société de joueurs de boules vient d'être formée au jeu Gourdon, 80, rue Delandine et 35, rue Casimir-Périer.

Courrier des Spectacles

Casino Kursaal. — Tous les soirs C'est Chic avec ses nouvelles et ses tableaux. On peut retenir ses places pour la soirée mondaine de vendredi, où à l'occasion de la 100^e le tourlourou Vilbert fera son entrée.

REVUE FINANCIÈRE de la Semaine

Les lecteurs savent que des mesures légères ont été prises et que les ventes à découvert ont été supprimées par ordre, de ce fait, il est résulté une hausse voulue et surtout facile, hausses qui n'ont qu'un but, forcer la main à acheter de tout pour que les meneurs puissent par ce moyen se défendre du lourd paquet qu'ils possèdent.

Dans la nuit du 11 mars, les navires japonais ont éclairé, à l'aide de leurs projecteurs, la baie de Helena et le rivage en face de Souchouine. D'après des renseignements qui ont été vérifiés, il n'y a pas eu de descente de Japonais au nord de Gensan.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

Reunion ce soir, à 8 heures, au local du G. R. à l'heure indiquée ci-dessus.

RENDREMENT DU REND

Table with 3 columns: Year (1902, 1903, 1904), and values for various months (Janvier, Février, Mars, etc.) and a total.

VOIR EN 4^e PAGE

NOUS Petites Annonces Economiques

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THÉÂTRE. — Aujourd'hui, à 8 h. 1/2, Samson et Dalila, avec Mme Soyot, de l'Opéra. Dimanches et fêtes, matinée.

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Chavagnon Marie, épouse Chomis, s. p., 35 ans, place Saint-Clair, 6, f. 8 h. — Pinton Antoine, fils, 39 ans, rue du Bon-Pasteur, 45, f. 1 h. — Tribu Jeanne, épouse Pichard, s. p., 42 ans, 24 rue Saint-Vincent, 61, f. 2 h. — Garçon Yvonne, 5 mois, rue Abbé-Claudian, 41, f. 3 h. — Pamplin Louise, religieuse, 58 ans, rue Maillard, 10, f. 3 h. — Epouse Lafontaine, née Victor Marie, s. p., 62 ans, rue de Palma, 11, f. 4 h.

COURS DE LYON

Table of market prices for Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices for Paris, including various commodities and exchange rates.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and exchange rates.

BULLETIN FINANCIER

Financial bulletin text discussing market trends and prices.

PARIS

Paris market news and financial reports.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Financial information and company news.

Advertisement for MAISON BÉNÉVOLO, optical and medical services.

Advertisement for PETITJEAN, real estate and property services.

Large advertisement for ALBERTIN & Co. Patates Alimentaires EXTRA, featuring a 1904 directory.

Advertisement for A VENDRE PROPRIÉTÉ à LYON, real estate listing.

Advertisement for LOTERIE de GUÉRET, lottery details and prizes.

Advertisement for ROBES et CONFECTIONS, fashion and clothing.

Advertisement for MME YVON, clothing and accessories.

Advertisement for L'OPÉRETTE, entertainment and theater.

Large advertisement for FERNET-BRANCA, medicinal beverage.

Advertisement for PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES, classified ads.

Advertisement for DEMANDES D'EMPLOIS, job openings.

Advertisement for INSTITUTIONS, COURS & LEÇONS, educational services.

Advertisement for OBJETS D'OCCASION, second-hand goods.

Advertisement for AVIS DIVERS, various notices.

Advertisement for AVIS DIVERS, various notices.

Advertisement for OFFRES D'EMPLOIS, job offers.

Advertisement for REPRESENTANTS, sales representatives.

Advertisement for MARIAGES, marriage services.

Advertisement for LOCATIONS, rental services.

Advertisement for AVIS DIVERS, various notices.

Advertisement for AVIS DIVERS, various notices.

Large advertisement for SECRET DU BONHEUR, a serialized story.

Continuation of the SECRET DU BONHEUR story.

Continuation of the SECRET DU BONHEUR story.

Continuation of the SECRET DU BONHEUR story.

Continuation of the SECRET DU BONHEUR story.

Continuation of the SECRET DU BONHEUR story.